

développement ; et de plus : un peu d'algèbre, géométrie (1), tenue des livres, usage des globes, histoire de France et d'Angleterre, connaissances usuelles : parler de commerce, industrie, navigation, physiologie, etc., agriculture : cours suivi, étude du livre.

ÉCOLES ACADÉMIQUES : Approfondir les branches étudiées à l'école modèle. De plus : notions élémentaires de physique et de chimie, économie sociale pour les garçons, économie domestique pour les filles, organisation politique et administrative du Canada (2), Histoire des États-Unis. L'enseignement du latin dans ce cours est facultatif (3).

Maintenant, jusqu'à quel point les branches du cours élémentaire doivent-elles être enseignées ?

—Si les élèves suivent les quatre années complètes de ce cours, ils doivent parvenir à lire d'une manière intelligente, à bien connaître la grammaire jusqu'à la syntaxe, l'arithmétique jusqu'à la règle de trois inclusivement (en suivant la méthode de l'unité), les éléments de géographie et de cartographie (la géographie de l'Amérique surtout), un abrégé suffisant de l'histoire-sainte et de celle du Canada (4), posséder des notions pratiques d'agriculture, de dessin, être capable de composer une lettre d'affaire ou de famille, de rédiger un reçu, un billet, etc., enfin recevoir une éducation religieuse qui leur permet de faire convenablement leur première communion à 10 ou 11 ans.

Les enfants ne doivent pas quitter le cours élémentaire sans avoir reçu quelques notions

(1) Il n'est pas nécessaire d'attendre que les élèves soient arrivés au cours modèle pour enseigner le toisé des surfaces.

(2) Nous ne voyons pas pourquoi l'Instruction civique ne serait pas enseignée dès la quatrième année du cours élémentaire.

(3) Code de l'Instruction publique.

(4) On pourrait introduire, sans inconvénient, l'histoire des États-Unis la dernière année du cours élémentaire.

d'instruction civique : *le citoyen—la famille la société—la patrie.*

I.—RELIGION

Le premier et le plus important des devoirs de l'instituteur, c'est de veiller scrupuleusement à la formation religieuse de ses élèves. " Il n'y a de véritable morale, dit l'illustre protestant Guizot, que par la famille et la religion. Et là où n'est pas la famille, c'est-à-dire dans les écoles publiques, l'influence de la religion est d'autant plus nécessaire."

Le maître doit s'appliquer à faire aimer l'étude du catéchisme et de l'histoire-sainte au moyen d'un enseignement clair et intéressant : récits oraux et gravures, préparations des cours, explication de la lettre du catéchisme.

L'enseignement religieux doit se borner au catéchisme et à l'histoire sainte (Ancien et Nouveau Testament).

On devra s'efforcer de faire aimer l'Église, de former des jeunes gens qui suivront en tout point ses doctrines et ses enseignements, et sauront éviter, plus tard, ces luttes stériles qui ne servent qu'à diviser les catholiques entre eux.

La lettre du catéchisme

À l'école primaire on doit se borner à l'enseignement de la lettre du catéchisme, mais il faut l'expliquer, cette lettre. Les enfants comprennent bien peu le texte du catéchisme ; aussi il arrive très rarement de trouver des élèves qui donnent d'eux-mêmes une explication suffisante des mots du manuel. Bien que les écoliers puissent parler sur tous les sujets qui se présentent, leur vocabulaire est très restreint, ils se servent souvent des mêmes mots qui signifient, suivant les circonstances, tantôt une chose, tantôt l'autre. Le catéchisme n'accorde pas cette latitude ;